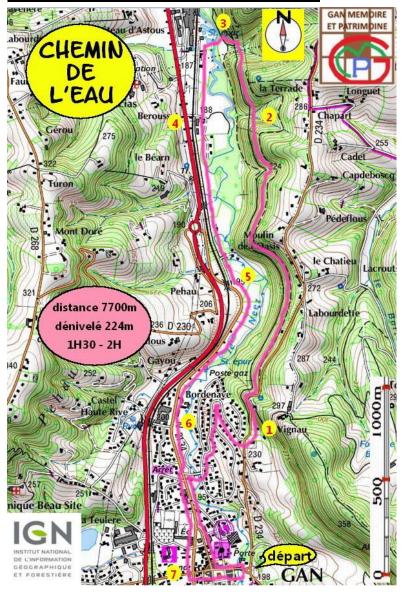
Départ au parking du Néez route de Nay

Descriptions du Parcours



Du parking, monter sur le pont en aval. Le franchir et descendre jusqu'à l'angle de la place de la bastide. Remarquer à droite la maison dite de jeanne d'Albret avec sa tour abritant un escalier en vis. Tourner à droite dans la rue Corisande pour franchir la porte Nord de la bastide, communément appelée prison. Continuer tout droit en remarquant à droite les installations sportives et culturelles Louis Bidau qui fut maire de Gan pendant 30 ans de 1947à 1977. Il est à l'origine de la Cave de Jurançon, du lotissement des « Castors »... . Ces installations occupent les pâturages du Padoin qui recevaient les troupeaux au temps des transhumances à pied abandonnées après 1950. Continuer jusqu'à l'extrémité de la rue Corisande. Poursuivre vers la droite jusqu'aux feux. A droite, un restaurant était jusqu'en 1970 le « Buffet de la Gare »fréquenté par les voyageurs encore nombreux à utiliser le train. Après ce restaurant, tourner à droite pour franchir le Néez et entrer dans le lotissement de la Villefranche en allant à gauche. A 120 m, prendre sur la droite la rue du Chêne. Elle monte jusqu'à cet arbre remarquable qu'elle contourne pour monter, 250m plus loin à la D234. Emprunter cette route vers la gauche sur 80m puis entrer à gauche dans le bois, sur une belle piste horizontale (1).

C'est le chemin de l'eau, qui couvre la conduite amenant de l'œil du Néez à Rébénacq jusqu'aux réservoirs de Guindalos, l'eau alimentant la ville de Pau. Après 1900m, la piste s'interrompt et un sentier très raide descend franchir le thalweg avant de remonter aussi brutalement (2). 350m plus loin, le sentier plonge de nouveau. Au fond (2), prendre la piste à gauche. Elle conduit en 150m vers une belle passerelle sur le Néez (3). Franchir cette passerelle et avancer jusqu'au chemin longeant la voie férrée. Le suivre vers la gauche. Après 400m, délaisser le passage à niveau (4) pour continuer toujours le long de la voie ferrée. Cette piste rejoint la route au niveau du pont SNCF (5). Là, pour les groupes, conformément aux prescriptions du code de la route rappelées en tête de liste des randonnées sur le site de GMP, la visibilité étant mauvaise, on marchera colonne par un sur le côté gauche de la chaussée jusqu'à la Cave coopérative du Jurançon (6). Pour suivre sur l'avenue d'Aspe jusqu'à l'intersection avec la D24 (7). La suivre vers la gauche pour retrouver la place de la mairie, le pont et le parking.

<u>Remarque</u>: Les mots surlignés renvoient à des articles intéressants dans les pages « Histoire de Gan » du Site de la Ville de GAN :http://www.villedegan.fr/spip.php?rubrique44

